

SELARL Anne LEROY

Commissaire-Priseur Judiciaire

TELEPHONE 04 79 69 54 81
TELECOPIE 04 79 96 98 34
INTERNET www.interencheres.com
E-mail leroy@alpes-encheres.fr

63, allée François POLLET
73000 CHAMBERY

Le 02 juillet 2020

Dossier N°: 2020J00151

ETAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES ACTIFS MOBILIERS CORPORELS

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

SAS SAVOIE-FIVE

**387 Avenue de la Breisse
73190 CHALLES LES EAUX**

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE
CHAMBERY**

Faits et déroulement de la procédure d'inventaire

Jugement du 22 juin 2020

Coffre électronique reçu et ouvert le 23 juin 2020

Message téléphonique et mail le 23 juin 2020

Prise de rendez-vous le 01 juillet 2020

Inventaire le 02 juillet 2020

A la requête du Tribunal de Commerce de CHAMBERY (SAVOIE),

Statuant publiquement, par décision contradictoire et en premier ressort, rendu le VINGT DEUX
JUN DEUX MILLE VINGT (N° 2020P00130 / Dossier : 2020J00151) ouvrant une procédure de
liquidation judiciaire simplifiée concernant la SAS SAVOIE-FIVE, exerçant une activité de gestion
et exploitation d'un centre de sport et de loisir, demeurant 387 Avenue de la Breisse, 73190

CHALLES LES EAUX et désignant :

-La SELARL BOUVET et GUYONNET, Mandataire Judiciaire, demeurant, « L'Axiome », 44 rue
Charles Montreuil, BP 219, 73002 CHAMBERY CEDEX,

-La SELARL Anne LEROY, Commissaire-Priseur Judiciaire, demeurant 63, Allée François Pollet,
73000 CHAMBERY.

Nous, SELARL Anne LEROY, Commissaire-Priseur Judiciaire, nous nous sommes transportés à
CHALLES LES EAUX, afin de procéder à l'inventaire du patrimoine de la SAS SAVOIE-FIVE,
prévu par la loi.

Et là :

En la présence constante de Monsieur Tony LASANTE, président

Nous avons décrit et estimé ce qui suit.

	VALEUR D'EXPLOITATION OU DE CESSION AL'AMIABLE TTC	
<u>I- MATERIEL D'EXPLOITATION</u>		
<u>Côté bar</u>		
2 téléviseurs HIGH ONE	500	
<u>Accueil</u>		
Comptoir d'accueil d'angle	800	
Ordinateur HP (tout en un) vers 2017	200	
Imprimante CANON	35	
<u>Salle de réunion</u>		
Paperboard, 3 tables de réunion blanches et environ 10 sièges visiteur	350	
Enceinte mobile ESSENTIEL	70	
2 écrans pour projection (dont un démonté)	100	
Carton de chaussures d'occasion	150	
2 pompes manuelles SKS et DECATHLON	30	
<u>Côté Foot salle</u>		
2 téléviseurs HIGH ONE	500	
2 enceintes PICKERING sur pied et caisson de basse PICKERING	200	
3 chaises	50	
2 terrains de foot salle (≈450m ² chacun) : parois, 4 cages, filets de protection, sol synthétique gazon (une paroi soutenue par des poteaux communs aux 2 terrains)	20 000	

LJS SAS SAVOIE-FIVE

	VALEUR D'EXPLOITATION OU DE CESSION AL'AMIABLE TTC	
<u>Vestiaire homme</u>		
7 bancs	150	
<u>Pièce de stockage</u>		
≈24 bulles pour foot-bulle (dont 12 enfants et 12 adultes) et 2 pompes	1 000	
Machine à laver BEKO 8kg lavage/séchage	150	
TOTAL	24 285	
 <u>II - LOCATION - CREDIT BAIL - DEPÔT</u>		
Biens appartenant à SARL CROSSFIT POUR TOUS actuellement en sous-location :		
- Réfrigérateur top et four micro-ondes,	} Mémoire	
- Vestiaire femme : casiers vestiaire et banc,		
- Coin salle de sport : ensemble des machines de musculation et matériel à l'arrière du bâtiment		
Benne à déchets en location SUEZ	Mémoire	
Système de vidéo pour enregistrement des matchs avec 4 caméras par terrain et 2 bornes avec écran tactile en location NGTV EXPERIENCE	} Mémoire	

LJS SAS SAVOIE-FIVE

	<p>VALEUR D'EXPLOITATION OU DE CESSION AL'AMIABLE ETC</p>	
<p>VP NISSAN QASHQAI 7CV GO N° Série : SJNFDAJ11U2204756 N° Immat : EV-084-GS du 26/02/2018 En location longue durée LEASE PLAN</p>	<p>Mémoire</p>	
<p>Boxes de stockage destinés à la location D'après les déclarations de Monsieur LASANTE les box N°170 et 110 sont toujours occupés par des locataires (box N°170 : M Stéphane CHAMIOT- CLERC et box N°110 : M. Florian MERCIER)</p>	<p>Mémoire</p>	
<p>TOTAL</p>	<p>— Mémoire</p>	

RECAPITULATIF

		VALEUR D'EXPLOITATION OU DE CESSION A L'AMIABLE ETC	
I	MATERIEL D'EXPLOITATION	24 285	
II	LOCATION - CREDIT BAIL - DEPÔT	Mémoire	
TOTAL		24 285	

CLOTURE

Interpellé, Monsieur Tony LASANTE nous a déclaré avoir fait inventorier tout ce qui constitue l'actif, sans rien omettre, excepter ou dissimuler.

Sur ce, nous l'avons constitué gardien de tout l'actif relevé ci-dessus, lui déclarant qu'il aurait à le présenter quand et à qui il appartiendra.

De tout ce que dessus et sous toutes réserves, nous avons clos et arrêté le présent relevé, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CHALLES LES EAUX
Le 02 juillet 2020
SELARL Anne LEROY
Commissaire-Priseur Judiciaire

